

# DES Nouvelles du C.A.

Nouvelles du C.A., (16 juin 2004), Volume 1, n° 5

## FORUM SUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Les membres de la délégation, messieurs Simon Lafrance (étudiant en Questions internationales), René Gour (enseignant en français), Pierre Harrison (directeur des Études), Jean-Denis Asselin (directeur général), ont fait part au Conseil de leur expérience quant à leur participation au Forum les 9 et 10 juin derniers. Tels que mandatés par le conseil d'administration, ils ont fait valoir les lignes de force dégagées par le groupe de travail communautaire en préparation de leurs interventions officielles.

Même si, au plan logistique, le Forum était bien préparé et s'est déroulé selon la planification prévue, dans l'ensemble, la délégation estime toujours que son format était bancal à la base. Après trois minutes d'intervention rigoureusement comptées, les micros étaient fermés et les propos n'étaient pas repris pour faire des liens utiles ou donner une cohérence aux diverses idées apportées par les participants. Le traitement du contenu étant trop souvent absent, on ne voit pas les liens avec le discours présenté par le Ministre à la clôture qui, apparemment, aurait pu être prononcé sans les avis recueillis au cours du Forum.

Dans ses remarques de clôture, tout en prenant bien acte de « l'attachement profond » et « de la défense farouche » que suscitent les questionnements lancés, le Ministre a en effet présenté sept « des zones d'évolution possibles », à savoir :

- l'autonomie des collèges et le déploiement de leur personnalité comme établissements d'enseignement supérieur
- la diversification des profils institutionnels des collèges
- l'engagement des cégeps dans le développement de toutes les régions du Québec
- l'assouplissement et la diversification des parcours étudiants
- les contenus de la formation générale
- les modes de gouvernance (composition de la commission des études et du conseil d'administration)
- le renforcement des dispositifs de liaison entre les ordres d'enseignement.

Il souligne aussi que deux questions demandent approfondissement et réflexion.

En ce qui touche la formation préuniversitaire, il demande « si de nouvelles concertations et de nouveaux aménagements de l'offre de services sur le territoire ne pourraient pas permettre de mieux répondre aux besoins et de mieux soutenir la réussite » des élèves.

Pour ce qui a trait aux passerelles entre la formation professionnelle et la formation technique, se gardant « d'engager notre système dans des développements anarchiques ou du n'importe quoi », le Ministre avance que « peut-être même que la prise en compte de la diversité des situations et des besoins pourrait avantageusement se traduire par des modèles différents », non uniformes d'une région à l'autre.

Il annonce qu'après un été de réflexions intensives avec ses collaborateurs, il compte revenir avec « des orientations et des propositions d'intervention ».

Devant un tel exposé, les membres de la délégation du Collège ont souligné avec vigueur au conseil d'administration le fossé entre les propos du Ministre et ceux tenus par la majorité des intervenants du Forum, le forum intra-muros aussi bien que le forum parallèle ayant réuni quelque 2 000 personnes à l'extérieur. S'ensuivent inquiétudes et questionnements de part et d'autre.

Selon des membres du conseil d'administration, quoi que semée d'embûches, la concertation locale sera, plus que jamais peut-être, nécessaire. Telle que relatée dans un texte du sociologue Guy Rocher, éminent membre de la commission Parent, l'expérience de la Commission à l'aube de la profonde réforme du système d'enseignement québécois, montre que les échanges, les études, la collecte d'information et l'approfondissement de la réflexion, mus par un idéal comme celui de l'accessibilité à l'école, sont porteurs d'avenir.

Avis pris quant aux inquiétudes –particulièrement en ce qui a trait à la qualité du climat de travail au Cégep et aux voies ouvertes par le Ministre–, à la colère et au scepticisme exprimés, malgré des divergences de départ et des discussions animées sinon musclées en perspective, le conseil d'administration a réitéré le souhait que se poursuive le travail inévitable d'échanges d'idées en vue d'une concertation à travers la communauté du Vieux Montréal. De par son histoire et sa place au sein du réseau collégial, le cégep du Vieux Montréal a la responsabilité, les compétences, la fierté, le sens de l'engagement et le goût de la démocratie favorables à l'élaboration d'un argumentaire ciblé et à l'énoncé de positions raisonnées et raisonnantes qui pourront progressivement voir le jour.

Dans ces termes, le Conseil a donc résolu :

« De maintenir un groupe de travail (le nommer comité d'orientation) formé de toutes les composantes de la communauté, (enseignants, professionnels, employés de soutien, interprètes, cadres et hors-cadres, étudiants) afin d'accompagner la direction générale et le conseil d'administration dans la conception de positions et propositions du CVM à l'égard des orientations ministérielles qui pourraient faire suite à la tenue du Forum.

« D'ajouter à la composition de ce groupe, une représentation de l'Association des parents partenaires du CVM, dans la mesure de la possibilité concrète de cette délégation.

« D'établir un comité "réacteur" pour assurer une diffusion rapide et efficace des travaux du groupe et pour aménager des circuits de discussion auprès des différentes composantes de la communauté, de sorte que les orientations retenues par le groupe puissent être "validées" avant leur présentation au conseil.

« De donner mandat à ces groupes et à la direction générale, de viser la conception des réponses, positions et propositions du CVM à l'égard des pistes de réflexion et d'action retenues par le Ministre à la fin du Forum.

« De placer à l'ordre du jour statutaire des assemblées du conseil ce sujet des "suites du Forum collégial", afin que le conseil puisse suivre de près l'évolution des travaux et l'infléchir au besoin. » (C.A./315.8)

## **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2004-2005**

Avec des revenus et dépenses de 52 731 850\$, le budget de fonctionnement du Collège pour la prochaine année est en équilibre. 75% de ce budget est consacré aux salaires du personnel : la masse salariale des enseignants représente 29 millions de dollars et 10,6 millions celle des autres membres du personnel.

Bonne nouvelle, pour le cégep du Vieux Montréal, les allocations ont augmenté de 7%, effet cumulatif de l'indexation de certains paramètres par le Ministère (2,7% pour l'ensemble du réseau) et de l'augmentation locale du volume d'activité pédagogique mesuré par l'indicateur PES (Périodes/Étudiant/Semaine). De plus, une compression ministérielle de 15 M\$ qui devait être appliquée à l'ensemble du réseau en 2004-2005 ne le sera finalement pas.

Le budget de fonctionnement du Collège comporte les faits saillants qui suivent.

### **Réussite**

Une somme de 120 000\$ est maintenue pour des projets pédagogiques en lien avec la réussite scolaire.

### **Restructuration administrative**

Les impacts financiers salariaux récurrents de la restructuration administrative sont de l'ordre de 99 200\$ à la direction des Études et de 13 700\$ à la direction des services aux étudiants tandis qu'une économie de 58 600\$ est obtenue au service de la Reprographie et au Centre d'éducation physique et des sports.

Tel qu'expliqué en détails dans un communiqué officiel du CVM le 30 avril dernier, on se souviendra que cette restructuration inclut :

Au sein de la direction des Études

- la mise sur pied d'une quatrième coordination de programmes
- l'abolition de la coordination à l'enseignement
- la création d'un poste d'adjoint administratif
- la création d'un poste de secrétariat

Au sein de la direction des Finances et Entreprises autofinancées

- la création d'un poste d'adjoint administratif

Et sur la ligne des directions

- la nomination de deux directeurs (Services aux étudiants, Communications et Affaires corporatives).

### **Suites aux projets des services aux étudiants**

Le Fonds Jeunesse, tel que prévu, ne financera plus certains projets en service aux étudiants. Le Collège a reçu près de 300 000\$ en provenance du Fonds Jeunesse depuis les deux dernières années. Au cours de la prochaine année, la direction des Services aux étudiants analysera les différents impacts des projets expérimentés pour proposer des orientations à maintenir ou à développer. À cet effet, une réserve de 45 000\$ est prévue à la direction générale.

### **Reprographie**

Le service de Reprographie n'est plus considéré comme une entreprise autofinancée afin de permettre un temps d'analyse et de repositionnement au cours des deux prochaines années. Il est donc financé à même l'allocation FABS (Fixe, Activités, Bâtiment, Spécial) du Collège.

### **Surplus**

On prévoit que les services de la Formation continue et de Formation aux entreprises pourraient afficher un surplus de près de 690 000\$. Ces sommes sont périodiquement actualisées en cours d'année en fonction des contrats obtenus. Les entreprises autofinancées, quant à elles, devraient présenter un surplus de quelque 410 000\$. La plus grande part de celui-ci est occupée par le stationnement.

### **Solde de fonds**

Il y a lieu de préciser que, pour atteindre l'équilibre budgétaire, le Collège fait appel au solde de fonds pour un montant de 211 770\$. De ce montant, 147 770\$ couvrent les salaires des cadres en soutien à la relève pour la prochaine année seulement.

## **BUDGET D'INVESTISSEMENT 2004-2005**

Les allocations à ce budget n'étant confirmées qu'à l'hiver, ce budget est basé sur le financement de l'année 2003-2004.

### **Réfection et transformations**

Avec une dernière tranche de 199 000\$, le remboursement de l'emprunt –de 1 849 000\$ au total– contracté pour la réalisation du plan directeur des aménagements se termine en 2004-2005.

Ce remboursement combiné avec divers projets d'entretien préventif, le réaménagement du premier étage conditionné par l'implantation du nouveau programme de Maintenance industrielle et la réfection du mur rideau à l'entrée principale, l'investissement pour réfection et transformations totalisera cette année 713 000\$.

### **MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage, Bibliothèque)**

Sous cette rubrique, l'achat d'équipements informatiques et de logiciels (787 154\$), le mobilier, appareillage, outillage (559 646\$), l'installation ergonomique de postes de travail (67 000\$), le matériel pour la bibliothèque (70 000\$; en hausse de 5 000\$), totalisent un budget de 1 483 800\$.

### **PROGRAMME D'AIDE À L'ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE**

Dès le mois d'août 2004, un nouveau programme de prêts pour l'acquisition de matériel informatique sera offert à l'ensemble des membres du personnel du Cégep. Les prêts pourront totaliser au maximum 3 000\$.

Ce programme, désormais annuel et dont l'accessibilité a été élargie, couvrira une gamme plus étendue de matériel. En effet, l'achat de logiciels, d'ordinateurs, d'appareils numériques, etc., sera dorénavant admissible.

À compter de 2005, le programme sera ouvert au cours du mois de mars de chaque année, pour permettre l'appropriation des nouvelles technologies en préparation de la session d'automne qui suit.

Pour ce qui est de l'année qui vient, de façon exceptionnelle, ce programme sera mis sur pied dès la rentrée 2004. L'information relative aux modalités d'adhésion sera alors diffusée.

### **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Jacques Roussil ayant annoncé son intention de ne pas reprendre ses fonctions à compter du 1er juillet, monsieur Stéphane Godbout, demeure directeur du service des Ressources humaines jusqu'au retour effectif de monsieur Roussil ou jusqu'à son remplacement.

### **TRAVAUX D'ÉTÉ**

Pour répondre aux besoins nouveaux du programme révisé en Maintenance industrielle, le premier étage du Cégep est réaménagé au complet. Les travaux sont déjà amorcés.

Par ailleurs, à l'entrée principale, une réaction chimique inattendue entre les matériaux du mur rideau de l'entrée principale et le calcium d'hiver érode de façon considérable la structure de soutien. Les travaux de réfection, prêts pour la rentrée, doivent être terminés à la mi-août.

Aux résidences étudiantes, « La Maison du Prêt d'honneur » situées au 1 boulevard René-Lévesque à Montréal, des travaux de l'ordre de 900 000\$ devraient être terminés à la mi-septembre.

## **DIPLÔME DE TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE**

Revu en profondeur dans un court laps de temps, le nouveau programme de Technologie de l'architecture avait reçu l'appui unanime de la commission des études. Les liens avec la formation générale ont été resserrés et l'arrimage avec les disciplines contributives de mathématiques et de physique mieux articulé. À travers 23 compétences regroupées en 4 mégacompetences, le programme vise à former des technologues polyvalents, ouverts d'esprit, ayant l'esprit d'initiative et efficaces dans la résolution de problèmes d'ordre technique. Les étudiants, qui découvrent souvent un métier faisant appel à d'autres talents que celui du dessin, sont amenés à comprendre les éléments structuraux, les matériaux, les dimensions historiques de certains bâtiments du centre-ville, ..., et des stages crédités (en béton par exemple) ainsi que des stages non crédités d'un jour pourraient bientôt faire partie du programme. De plus, l'épreuve synthèse du programme sera restructurée en fonction de l'implantation réalisée.

Quant à l'harmonisation du passage entre les programmes collégial et universitaire, beaucoup reste à faire, ce type de collaboration nécessitant des processus d'échanges étalés sur les années.

## **CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU C.A. 2004-2005**

Cinq réunions sont prévues pour l'année prochaine :

29 septembre 2004

24 novembre 2004

23 février 2005

27 avril 2005

1<sup>er</sup> ou 15 juin 2005



### **BON ÉTÉ À TOUS !**

De retour dans les jours qui suivent la prochaine rencontre du C.A., fin septembre prochain.

*Le bulletin de Nouvelles du C.A. est publié par la direction adjointe aux Communications du cégep du Vieux Montréal.*